

Senainville

Coltainville

Nos vœux pour 2014

6 ans déjà !

Pour la sixième année consécutive, j'ai le plaisir de m'adresser à vous par l'intermédiaire de ce petit journal qui, au fil du temps, a retracé à travers ses rubriques l'ensemble des actions menées par l'équipe municipale pour le bien-être du plus grand nombre.

Certes tout n'est pas parfait, le chemin est chaque jour pavé de joies ou de peines, de projets et de désillusions, de souvenirs et d'espoirs. C'est la vie de la municipalité mais c'est aussi la vie tout court. L'important est qu'à l'heure du bilan, la balance penche du bon côté.

Je n'ai pas la prétention d'avoir pu répondre à toutes vos attentes, mais grâce à votre aide, avec le concours du personnel communal et du monde associatif, nous avons progressé à notre rythme, poursuivi les travaux initiés par mes prédécesseurs, innové et rénové dans bien des domaines et installé solidement la présence de Coltainville au sein de la grande agglomération.

Le monde change, vous le savez, chaque jour nous devons nous adapter à de nouvelles technologies, développer de nouveaux services, apporter plus de présence, tant à nos anciens, qu'aux jeunes qui parfois doutent de leur avenir. Je me suis efforcé avec l'équipe municipale, unie dans les décisions majeures, à préparer un futur que je souhaite plus serein et à renforcer la proximité.

Je fonde le vœu que, quoi qu'il se passe, l'année nouvelle vous soit agréable, qu'elle vous apporte à toutes et à tous bonheur et santé.

Merci à ceux qui partagent l'envie de tout mettre en œuvre pour un mieux vivre ensemble dans notre commune.

Votre maire
Philippe Galiotto

Mare de Senainville

Nous désespérons de voir commencer le chantier. Enfin, à l'automne de solides gabions sont venus consolider et sécuriser la berge du côté route et ont



largement contribué à rendre le lieu agréable. Même les canards y ont élu domicile et ont maintenant « pignon sur mare » !!! Il ne reste plus que la pose de poteaux bois dans la partie arrière, ce qui finira l'ensemble, mais patience, ce qui était prévu aujourd'hui arrivera peut-être demain !



D'autres travaux nombreux et importants ont été finalisés cette année.

L'éclairage public de Coltainville bénéficie aujourd'hui des dernières technologies.

En effet, 115 « néons » du bourg ont été remplacés par des têtes « iridium » depuis l'année dernière et au lotissement ce sont 36 poteaux et têtes lumineuses qui ont été changés.

Tous ces points lumineux sont réglables individuellement, tant en intensité qu'en plage horaire, en fonction des besoins et permettront de mieux maîtriser nos dépenses.

A l'école

C'est un important chantier qui s'est réalisé. En effet, la toiture de la partie la plus ancienne de l'école a fait peau neuve pendant les vacances d'été avec la pose d'une membrane d'étanchéité et d'un isolant sur la totalité du bâtiment. Ces travaux rendus nécessaires par des infiltrations de plus en plus fréquentes dans les locaux, offriront un meilleur confort aux enfants et à leurs enseignants.

Pour compléter, les joints des portes et fenêtres ont été mis à neuf.

L'aménagement de la cour de l'école continue avec la création d'une allée bitumée le long du nouveau bâtiment.

Côté impair de la **rue Charles Péguy, des trottoirs, des bordures, des bouches d'engouffrement** ont vu le jour cet automne.



L'aménagement paysager a suivi pour donner fière allure à cette rue et bien-être aux riverains.

Un **nouveau tracteur** remplace celui que la commune utilise depuis de très longues années.

Plus puissant, il est doté d'une pelle qui facilitera le travail des employés communaux, d'un épandeur à sel et d'une lame à neige pour l'hiver.

La salle des associations

Un parquet neuf rendant la salle plus confortable, le plafond abaissé pour mieux garder la chaleur et rendre la pièce moins sonore, une peinture sur les murs, les plinthes et même le buffet et voilà cette salle rajeunie et prête à recevoir les associations.

Un **projet de sauvegarde du patrimoine** est à l'étude. Il concerne l'intérieur de l'Eglise et plus particulièrement la restauration de la Chapelle en mauvais état, la réfection des enduits intérieurs et la rénovation de l'électricité. Des premiers contacts ont été pris avec les services du patrimoine et un architecte dans le but d'établir un projet et de trouver des financements.

Quoi de neuf à l'école

La kermesse et la fête de l'école ont clôturé l'année scolaire.

Organisée par les parents d'élèves et les enseignants au profit de la coopérative scolaire, cette manifestation a remporté un grand succès.



Des stands animés avec à la clé des lots à gagner, un spectacle offert par les enfants et leurs enseignants, une tombola pour les parents, un repas pour tous ... ont ponctué cette journée bien réussie.



A la rentrée de septembre, 114 enfants ont rejoint l'école et se sont répartis en cinq classes.

Des changements sont intervenus à la cantine avec le départ en retraite de Josiane Loison. Patricia Duval a remplacé Josiane et Aurélie Maillard l'a rejointe pour constituer l'équipe communale de cantine. Deux services accueillent jusqu'à quatre-vingt-quinze enfants. Trois animateurs PEP interviennent en parallèle pendant ce temps de midi, pour prendre en charge les enfants dans la cour ou en renfort à la cantine.

La bourse aux jouets du 1er décembre a remporté un franc succès et a réussi à attirer de nombreux visiteurs dont un grand nombre hors commune.

Chacun y a trouvé son compte : les stands de vente de jouets ont intéressé nombre de personnes en cette période de fêtes et les stands destinés à alimenter la caisse de coopérative scolaire, buvette, gâteaux ou tombola, où enseignants et parents d'élèves étaient présents, ont été bien fréquentés.

L'application de la réforme des rythmes scolaires a été différée à la rentrée prochaine.

Les nouveaux horaires seront établis en concertation avec les délégués des parents et les enseignants en prenant en compte toutes les contraintes complexes d'une école rurale telle que la nôtre, transport scolaire, accès au centre aéré, intervenants supplémentaires venant de loin sur des périodes très courtes....

Actualités de la commune

Gestion de l'Eau et de l'assainissement

Depuis le 1er janvier, Chartres Métropole gère en régie directe les services publics d'eau et d'assainissement.

La gestion clientèle et la facturation de ces services sont confiés à Véolia eau.

02 37 28 38 38

Nous aurons, comme précédemment, une facture d'acompte et une facture sur relevé des compteurs effectué en avril. Le relevé continuera à être effectué par notre personnel communal.

Pour tout problème technique, le service d'astreinte est celui de Chartres Métropole :

02 37 91 35 20

Tarif des raccordements

Pour l'eau, la taxe de raccordement est de **630.54 euros TTC** (tarif 2013), fourniture du compteur incluse mais hors travaux.

Pour l'assainissement, la participation s'élève à **15.78 euros TTC par m²** de surface de plancher (tarif 2013), hors travaux.

Les travaux de raccordement sont à la charge du demandeur, sous contrôle de Chartres Métropole, du réseau au compteur pour l'eau du réseau au regard pour l'assainissement.

Zoom sur une association

L'association de gymnastique, représentée par Laurence Courel, existe depuis 1991.



Le mercredi soir de 20h30 à 21h30, une trentaine de participants, jeunes et moins jeunes, s'adonnent à ce sport. Au début, il s'agissait de gymnastique d'entretien traditionnelle mais depuis que Florian, le professeur, est arrivé il y a une quinzaine d'année, les cours ont évolué. La première demi-heure est consacrée à un échauffement « cardio » rythmé, alliant fitness et aéro-latino sur des musiques actuelles (« On ne fait pas plus de trois fois la même chorégraphie. »). La seconde demi-heure est consacrée au renforcement musculaire (abdos, fessiers, hanches) et se termine par de l'étirement et/ou de la relaxation. Florian veille à ce que les participants progressent selon les acquis ou les difficultés de chacun. Cette année, il y a vingt-quatre inscrits dont huit extérieurs à Coltainville. Laurence Courel souhaite que l'association maintienne sa trentaine d'adhérents afin de continuer à pratiquer la gym dans une ambiance conviviale et pour un coût engageant (82 euros l'adhésion pour cette année).

Vous construisez, vous agrandissez, la taxe d'aménagement vous concerne.

La TA, taxe d'aménagement, a remplacé depuis mars 2012 la TLE (taxe locale d'équipement).

Elle est applicable aux opérations nécessitant un permis de construire, d'aménager ou une déclaration préalable.

Elle est destinée, comme la TLE, à contribuer au financement des infrastructures nécessaires à la commune et son environnement et induites par l'urbanisation.

Quand doit-on la payer ?

Elle est exigible dès la délivrance du permis ou la décision de non opposition à une déclaration préalable.

Elle est payable en deux fois au 12^{ème} mois et au 24^{ème} mois après les autorisations précédentes.

Si elle est inférieure à 1 500 euros elle est payée en une seule fois au 12^{ème} mois.

Base de calcul : la surface taxable

La surface taxable est la somme des surfaces nouvelles closes et couvertes sous une hauteur de plafond supérieure à 1m80, calculées à partir du nu intérieur des façades et diminuées des trémies d'escalier.

Par exemple, les combles, cellier, cave, véranda fermée sont compris ainsi que les annexes comme un abri de jardin clos si la hauteur est supérieure à 1 m80.

En revanche, les bâtiments non clos, pergola, tonnelle, terrasse, véranda ouverte ou aire de stationnement couverte mais non close ne sont pas compris dans la surface taxable.

Attention, la surface taxable n'est pas la surface de plancher mentionnée dans les permis, elle est généralement supérieure puisque même les combles non aménagées en font partie.

Le montant taxable ou assiette

Montant taxable : surface taxable x valeur forfaitaire actualisée chaque année en fonction de l'indice du coût à la construction. Valeur 2013 : 724 euros / m²

Montant forfaitaire taxable : pour certains ouvrages exclus de la surface taxable :

- piscine non couverte ou couverte mais dont la hauteur est inférieure à 1m80 : 200 euros / m²
- aire de stationnement extérieure non totalement close : 2 000 euros
- panneaux photovoltaïques au sol : 10 euros / m²

Taux de la TA en 2013 :

- part communale 3,00%
- part départementale 2,40%
- redevance d'archéologie préventive depuis le 1^{er} janvier 2013 0,40%
- soit au total **5,80%**

Montant de la TA : il faut multiplier le montant taxable précédent par le taux global de 5.80%. Des exonérations de TA sont prévues pour :

- les constructions de surface inférieure à 5m²
- les locaux agricoles (serres, locaux de stockage des récoltes...)
- les reconstructions à l'identique de bâtiments détruits ou démolis depuis moins de 10 ans.

Ce texte donne les grandes lignes de l'application de la TA. Il n'est pas exhaustif.

Pour plus de précision, contacter la Direction départementale des territoires au **02 37 20 40 60**

Il ya 70 ans

2014, centenaire de la « grande guerre » de 14-18. Même si cette guerre est encore présente dans les mémoires familiales, plus personne n'est là pour témoigner.

Il y a 70 ans la 2ème guerre mondiale battait son plein. Nous avons voulu savoir comment elle avait été vécue dans la commune au travers de témoignages plein d'émotion, de souvenirs d'enfance, d'anecdotes ...

L'Allemagne déclare la guerre en septembre 1939 et envahit la France dès le 10 mai 1940. Le 17 juin, la France demande un armistice qu'elle signe le 22. Elle est alors divisée en deux zones, l'une au Nord, occupée par les Allemands et l'autre au sud, sous l'autorité de Vichy.

De septembre 1943 à août 1944, les alliés bombardent lourdement la région de Chartres pour détruire les infrastructures ou les lieux stratégiques indispensables aux allemands, dépôts d'armes, terrains d'aviation, ponts...

Et d'abord l'armée française

De 1939 à juin 1940, un cantonnement du 62ème dépôt d'infanterie de Bar le Duc est installé dans la région. 2059 soldats au total dont 234 à Coltainville. Leur mission : renfort et aide à l'agriculture.

Ils sont logés dans le village et au château, les cuisines se trouvent rue de la république et le PC près du stade

Ils se replient le 14 juin 1940 en direction du Loir et Cher et sont faits prisonniers.



L'armée française en déroute venant d'Ablis et poursuivie par les chars allemands passe à Senainville avec ses mules en direction d'Houville. Des violents combats ont lieu à Houville, 48 soldats du 4ème régiment de tirailleurs tunisiens y trouvent la mort et sont inhumés dans le cimetière militaire.

Lors de la traversée de Senainville, des enfants se voient proposer du chocolat par les Allemands. Leurs parents leur interdisent d'accepter : « c'est empoisonné ».



L'exode

La population aussi fuit mais l'exode est de courte durée.

Il se fait pour les uns, en bétailière jusqu'à Chinon, cachés dans la paille et cohabitant avec les rats.

Pour d'autres, en carriole à chevaux jusqu'à Berchères les Pierres mais le village a été dévasté par les bombes. ... « On a donc décidé de rebrousser chemin et tout au long du parcours c'était la désolation : des valises, des vélos abandonnés sur le bas-côté ..., des traces de bombardements. On a subitement pris conscience qu'on avait échappé au pire. De retour à Senainville, rien n'avait bougé. Par quel miracle ? »

Pour d'autres encore, c'est à pied qu'il se fait. Des dizaines de milliers de personnes fuient l'invasion allemande, les convois sont régulièrement mitraillés. Il ne reste que 20% de la population à Coltainville. Les malheurs des uns faisant le bonheur des autres, des voitures, carrioles et charrettes avec chevaux sont récupérés sur le retour.

Pendant l'occupation et malgré la présence allemande, la vie continue

La kommandantur est à Chartres, mais un poste secondaire se positionne au château et y installe hommes et poste de téléphonie dès juin 1940. Le bâtiment latéral abrite une quinzaine de prisonniers spahis du 26ème régiment de tirailleurs sénégalais qui tentent régulièrement de s'évader.

Le bois d'Eternay sert de camp d'aviation.

Pour se nourrir, les soldats allemands viennent chercher du lait dans les fermes de la commune et échangent des poulets et des lapins contre des fers pour les chevaux. Ils font tuer un porc ici, prennent de la farine là. Ils chassent et posent des collets.

Il faut fournir une vache de temps en temps et c'est alors au Maire, Monsieur Isambert, qu'incombe le choix de désigner l'agriculteur « donateur ».

« Mimile » le cuisinier allemand va régulièrement chercher des femmes du village chez elles, fusil à la main, pour l'aider en cuisine.

Les chevaux sont parfois réquisitionnés pour des tâches ponctuelles.

Les hommes aussi, à partir de seize ans, avec leurs tombeaux, pour reboucher les trous sur les pistes de l'aérodrome de Chartres après les bombardements.

Les villageois, d'après les témoignages recueillis, ne souffrent pas trop de privation alimentaire contrairement à d'autres communes voisines. Les fermes produisent le nécessaire et les commerces n'étant plus livrés, il faut aller à Chartres en carriole pour échanger les tickets de rationnement contre sucre, café, huile.... Les femmes remplacent les hommes pour le travail des champs et sont parfois aidées, pour les moissons, par d'anciens bagnards, non sans quelques craintes.

Peu de réfugiés dans la commune, à l'exception d'un couple arménien à Senainville.

A Senainville encore, une famille juive d'origine russe est arrêtée et déportée.

L'information arrive normalement par les journaux et la radio, dont la BBC présente partout.

Les fermes sont perquisitionnées pour rechercher combattants et armes que les civils doivent obligatoirement remettre aux occupants. Quelques-unes sont données, beaucoup sont cachées sous les planchers des granges ou derrière les contremarches d'escalier ou ...



Les cartes grises sont, elles aussi, saisies et les maquisards de la région emmenés par « Gégène » circulent à vélo pour brûler le fourrage destiné aux chevaux allemands, saboter la ligne de chemin de fer... avec comme consigne à la population de dire à la Gestapo qu'elle avait vu des voitures noires sur les lieux.

Des villageois sont faits prisonniers et envoyés en Allemagne pour travailler dans les fermes où ils sont en général bien traités ou en usine où ils sont plus malheureux.

Et enfin l'arrivée des alliés et la libération

Depuis septembre 1943, de nombreux bombardements alliés ont visé les points stratégiques.

Maintenon et son dépôt de munitions, la voie ferrée traversant la commune où se trouvent les réserves de carburant des allemands, le pont de Senainville qui n'est pas détruit (la bombe arrive dans une ferme), le terrain d'Eternay, ce qui oblige les allemands à utiliser la N10 pour décoller. Un avion ennemi est abattu par les alliés dans les bois de Gasville.

Un avion américain est abattu par la DCA de Maintenon et tombe dans le bois de Soulaire. Le pilote âgé de 23 ans et le mitrailleur de 19 sont calcinés et l'avion récupéré par un ferrailleur d'Auneau, ce qui a marqué les esprits. Une boussole est alors récupérée.

Des blessés durant cette période et notamment le garde champêtre touché à la tête par un obus, donné pour mort, qui reprend connaissance à la morgue et se fait soigner.



Le 16 août, l'armée allemande est en déroute, elle fuit les bombardements alliés. Les soldats installés à Coltainville partent sans faire de dégradations en abandonnant des biens qui feront le bonheur des villageois.

Une douzaine d'hommes venant de Soulaire et allant vers Champseru par Senainville, est poursuivie par les américains et les FFI. A Senainville elle entre dans les fermes pour boire, la gare reçoit un coup de canon avant que les hommes tentent de franchir le pont. Une colonne américaine les rejoint, cinq ou six hommes sont tués, le reste est fait prisonnier et retransverse le village mains sur la tête.

Une fois les allemands partis, quelques américains passent avec leurs chars dans la rue de la République en suscitant un grand soulagement mais pas de vent de folie. Le gros de la troupe emprunte la N10 et distribue chocolat, boîtes de saucisses, cigarettes et chewing gum. Un villageois passe sous un char et décède peu après.

Les américains s'installent pour trois à quatre mois dans la région. Ils ouvrent un hôpital à Loinville.

La « Military Police » se rend souvent dans le café de Senainville pour échanger de l'essence contre de la «goutte» ou à Coltainville pour consommer le «whisky» local : du calva teinté au tilleul pour faire plus vrai.

Le bois d'Eternay sert de garage aux américains et Nogent le Phaye accueille des canadiens.

Pendant ce temps, l'hôpital de Chartres est transféré à Sours.

La vie a repris tant bien que mal son cours au fil du retour des soldats avec son lot de chagrins pour les disparus et son lot de souffrance en particulier pour les blessés et ceux qui rentrent des camps.

Merci à tous ceux qui nous ont apporté avec beaucoup de gentillesse leurs témoignages pleins d'émotion et leurs photos.

Nous rendons un hommage tout particulier à Jacques André et Jean Le Brazidec.

Ils étaient, pour nous, les derniers soldats acteurs et témoins de cette guerre 39-45.

Ils nous ont quitté tous les deux cette année, l'un en janvier, l'autre en novembre.

Fête des Mères

C'est le cirque...

La fête des mères à la salle communale rassembla autour de la thématique du cirque un bon nombre d'enfants sur scène et un public conséquent.

Toujours émus à la vue de nos bouts de choux, le spectacle organisé de concert par Mme Galloni, Mme Tessier du club théâtre et Mr Bouard en enchantait plus d'un : les clowns facétieux et intrépides ont décliné blagues, chants, sketches et poésies pour le plus grand bonheur des grands et des petits.

La collation qui suivit, chouquettes et fleurs en cadeaux de fête des mères, procurèrent amour et joie aux mamans ainsi qu'à tous ceux qui les accompagnaient.



De la croisière sur la Seine à la tour Eiffel

Une quarantaine de participants embarquèrent dans cette aventure par un beau temps frais.



La croisière se déroula sur un bateau mouche équipé d'audio-guides permettant aux plus curieux de compléter leur connaissance sur l'histoire de Paris et ses monuments.

L'heure du déjeuner permit à chacun de pique-niquer dans les jardins environnants du quai Branly ou au bord du fleuve.

L'après-midi, la visite de la Tour Eiffel en ravit plus d'un : depuis le Bunker (ancien local militaire devenu studio de télévision) en passant par les sous-sols où la machinerie hydraulique des ascenseurs est toujours en fonction depuis 1889, jusque sur le toit du restaurant Le Jules Verne au deuxième étage de la tour.

Cette visite de la grande Dame restera un souvenir inoubliable grâce aux guides qui surent retenir l'attention des enfants comme des adultes.

Vide-grenier

Pour sa 16^{ème} édition le vide grenier a été de nouveau un succès. Toujours plus de déballeurs (223) dont 38% de la commune, toujours autant de linéaire de présentation. Bien



entendu avec la météo qui était encore favorable, le nombre de visiteurs a été plus important pour le bonheur des affaires avec un démarrage plus tardif mais une constance tout au long de la journée. Cela a permis de faire fonctionner toutes les activités périphériques animées par les bénévoles. Nous tenons à remercier les nouvelles personnes qui se sont investies cette année. La charge des préparatifs et celle de la journée, rendues ainsi moins lourdes pour les permanents a permis une meilleure qualité des services. Nous avons encore plusieurs idées d'animations supplémentaires que nous pourrions mettre en place si de nouvelles personnes nous rejoignaient pour prendre en charge une partie « du gâteau ». Les bénévoles, seule source de financement du Comité des fêtes, ont donc été plus importants et permettront de mieux soutenir les animations de 2014.

Tournoi de pétanque

Ce 2^{ème} dimanche de septembre dès 13h30, le concours de pétanque organisé par l'Amicale des Sapeurs- Pompiers est lancé.

«16 contre 30, terrain n° 1 » J. François harangue la foule composée de 32 doublettes, un record, et de nombreux spectateurs pour annoncer les équipes et les terrains attribués. Compte tenu du nombre, la cour de la ferme de M. et Mme Guérin a servi de terrain annexe.

Les scores se succèdent sur la feuille de match et sont additionnés pour chaque équipe durant 3 tours.

Puis les 16 meilleures équipes s'affrontent dans des compétitions couperets, ensuite les huit équipes gagnantes, puis les quatre puis la finale.

Un magnifique trophée récompensera les vainqueurs et une coupe de consolation pour les finalistes.



Rendez-vous est pris pour 2014

Une « Happy » soirée

avec « Happy Voices »

« Le Gospel, c'est le partage et l'amitié », c'est ce qu'ont apprécié la centaine de participants réunis dans l'Eglise.

La complicité qui unit ces trois jeunes femmes leur a permis de conquérir leur auditoire qui les a dès le départ et durant 2 heures, bien accompagnées.

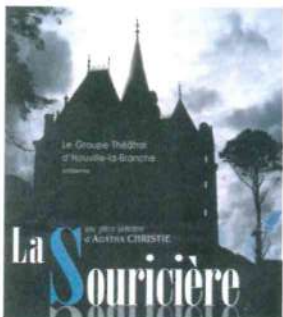
Smahan, Noémie, Virginie et leur talentueux pianiste Jean Jacques, en revisitant des répertoires différents, du gospel classique au rythme and blues, ont transmis leur plaisir de chanter, leur enthousiasme et leur joie de vivre.

A la fin du récital, les spectateurs ont salué leur talent par un tonnerre d'applaudissements.



Soirée Théâtre

Quel suspense à Houville-la-Branche en ce samedi 30 novembre.



Le groupe théâtral a choisi d'interpréter une pièce d'Agatha Christie, « La Souricière ».

Les acteurs ont tenu en haleine le public et l'ont conquis de par leur prestation et grâce à une intrigue pleine d'imprévus, de rebondissements et d'interrogations permanentes pour le spectateur sur le dénouement. Le mystère a été savamment entretenu jusqu'à la dernière minute.

Bref une très bonne soirée.

Noël

Une belle animation lumineuse pour ce spectacle de Noël qui a réuni les familles autour des enfants.

Avec comme fil conducteur l'histoire du Petit Prince, nous avons admiré des marionnettes, un ventriloque, des tours de magie, écouté de la poésie...

Puis le Père Noël est arrivé pour distribuer son lot de friandises aux enfants et la soirée s'est terminée autour d'un buffet apprécié de tous.



Repas du 17 novembre

Traditionnellement, les aînés se sont retrouvés autour du repas organisé à leur intention.

Quelques nouveaux ont rejoint les habitués et c'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse que s'est déroulée cette manifestation qui donne à beaucoup l'occasion de se retrouver et d'échanger.

Au dessert, Monsieur le Maire a rendu hommage à Madame Baptiste et Monsieur Labbé, doyens de l'assemblée.

En fin de repas, l'irruption de personnages hauts en couleur avec des nez rouges en a surpris plus d'un puisque le secret avait été bien gardé. Et c'est accompagné par l'atelier théâtre de Coltainville, adultes et enfants, que cette journée s'est clôturée dans la bonne humeur.



Etat civil 2013

Nouveaux arrivants

Mr et Mme Viard et Da Silva15 rue Charles Péguy
Mr Bernard5 rue de la Hurette
Mr Fromenty5 rue des Grands Vergers
Mme Catry1 rue Pasteur
Mr Milliot68 rue de la République
Mr et Mme Damiral3 rue des Trois Muids
Mr et Mme Queva2 bis rue Charles Péguy
Mr et Mme André41 rue de la République

Naissances

Lesieur Violette Andy Jacquesle 2 février
Lelard Bastien Alain Michelle 15 mars
El Kadi Rayanele 24 mars
Fontaine Élixa Léonie Aliciale 6 mai
Mahé Marley Henri Xavierle 25 juillet
Babin Jacquet Aèla Marie-Francele 6 août
Degroux Solène Martine Christianele 7 août
Huron Adèle Claude Margueritele 15 septembre
Parcou Tao Michel Madenle 2 octobre
Demachy Ange Gabriel Gervaisle 20 octobre
Rochon Enzole 13 novembre
Bailly Trystan Corentin Joséle 27 novembre

Mariages

Laurent Chenais et Séverine Dhéele 29 juin
Thierry Delfosse et
Celeste Ribeiro Dos Santos Bogalheirole 1er juin
Davis Robillard et Sabrina Coudrayle 22 juin
Brice Delhommaye et Charlotte Galopinle 24 août

Décès

Sylvie Renaultle 27 février
Jacques Andréle 27 février
Gilberte Roquet née Guérinle 16 août
Simone Tasset née Millochoule 3 octobre
Jean Le Brazidecle 3 novembre
Jocelyne Machecourt née Sagotle 4 décembre

INFOS PRATIQUES... INFOS PRATIQUES...

Agenda médical

Hôpital Louis Pasteur02 37 30 30 30

Pharmacies

Jouy : Morel02 37 22 20 06

St Prest : Siabas02 37 22 37 33

Chartres : Pouzols

C. C. Carrefour02 37 34 04 58

Infirmiers

Jouy : Agnès Fauconnier et
Aline Debrock02 37 22 24 57

CPAM3646

(Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Secours - Urgences

Gendarmerie02 37 91 27 10 ou 17

Pompiers18 ou 112

SAMU15

SAMU Social115

Enfants maltraités119

Agenda Technique

RSEIPC (Régie Electrique Intercommunal du Pays
Chartrain)

Clientèle02 37 91 80 00

Dépannage 24/2402 37 91 80 20

Service des Eaux et assainissement

Service client : Véolia02 37 28 38 38

Services techniques Chartres Métropole02 37 91 35 20

France Télécom

Dérangements10 13

Renseignements administratifs39 39

Agence Postale

St Prest36 31

9h à 12h et 14h à 17h (samedi : 9h à 12h)

Transports

Transbeauce08 12 04 28 28

*Les horaires sont affichés aux arrêts de Senainville et
Coltainville ou disponibles en mairie et à la gare
Routière*

Gare SNCF

Jouy02 37 84 61 43

Lundi au vendredi 6h05 à 13h20

Transport à la demande : 08 25 30 28 00

Mémo Local

Agenda Enfance

Assistantes maternelles

Une liste des assistantes maternelles est disponible en mairie

Ecole Daniel Alix02 37 31 60 23

Centre de Loisirs

(Activités pour les 3 à 12 ans et pour les 12 à 17 ans)

Contact : Thomas Amiot

Tél : 02 37 91 37 84 ou 06 74 83 89 44

mail : thomas.amiot@agglom-chartres.fr

Paroisse Saint Gilduin

Curé : Père Evynx Monestime02 37 21 45 72

Ordures ménagères

Collecte tous les lundis et un jeudi sur 2 pour les poubelles de tri à partir de 13h. Les tournées sont décalées d'une journée en cas de jour férié (voir le calendrier).

Déchetterie d'Harleville02 37 90 92 72

Ouverte les lundi, mardi, vendredi et samedi de 9h à 12h45 et 14h à 17h45 et fermée les mercredi, jeudi, dimanche et jours fériés.

A domicile pour les encombrants : date à définir en juin

Chartres Métropole Info Déchets : 0 800 222 036

Les Associations et Centres d'Activités de la Commune

Amicale des Sapeurs Pompiers

Christian Béaur

Club de Gymnastique

Laurence Courcel02 37 31 98 97

Comité des Fêtes de Coltainville-Senainville

Jacques Bouard06 75 81 00 58

Football

Thierry Chaumont06 19 34 01 93

Pongiste Club de Coltainville

Jean Leriche02 37 31 90 31

Société de Chasse

Jean Claude Fouré

Atelier théâtre

Socha Tessier02 37 22 29 10

Ateliers de Travaux Manuels du mardi

Josiane Buisson

Réunion des Retraités (dès 60 ans)

Dans la salle des associations (renseignements en mairie)

Centre Equestre La Sablière

Rue de la Croix Buisée02 37 31 69 05

Site : www.centre-equestre-la-sabliere.ffe.com

Activités artisanales, commerciales et diverses

Bar de la plaine **Franck Vivier**09 82 52 92 24

Architecte **Fanny Huron**06 72 44 48 53

Couverture Zinguerie BDF **Bruno Lochet**02 37 31 64 99

Décor peinture et sols **MFP**06 17 02 70 85

Décoration d'intérieur

Quitterie Chailley06 15 87 46 27

Electricité Générale **Yvon Thirant**02 37 31 92 21

Maçonnerie **Jimmy Loison**02 37 28 31 69

Entretien Création espaces verts

Pascal Bidault02 37 31 92 68

Petits travaux d'entretien d'espaces verts

LPB02 37 31 92 68

Peinture **Claude Lebatteux**02 37 22 33 78

Réparation d'horloges **Galloni**02 37 31 41 85
(annexe de l'horlogerie bijouterie de Gallardon)

Retouches **Ana** travaux de couture ..02 37 31 66 67

*Si vous souhaitez figurer sur cette liste, merci de
contacter la mairie*

Mairie de Coltainville

02 37 31 60 66

Courriel : mairie.coltainville@wanadoo.fr

Heure d'ouverture au public

Lundi et Vendredi de 17h à 19h

Mercredi de 10h à 12h

et sur rendez-vous

pour actes particuliers

Message du comité des fêtes

Si vous souhaitez investir un peu de votre temps dans l'animation de la Commune, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou téléphone, nous avons besoin de bénévoles pour organiser et développer nos activités.

Comité de rédaction

Jacques Bouard - François Ferrari - Frédérique Galiotto -
Jean Leriche - Marie-Hélène Simi - Socha Tessier.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2014
pleine de joies et de réussite dans vos projets.